

BARÈME D'HONORAIRES au 1^{er} août 2025

LOCATION D'HABITATION		
	H.T	T.T.C
Honoraires location pour locaux d'habitation sur les encaissements annuels hors charges (*) pour visites, dossier et actes		10€/m²
		3€/m²
Honoraires d'état des lieux (Les loyers s'entendent mensuels)	100,00 €	120,00 €
Les honoraires sont plafonnés à un mois de loyer Hors Charges	150,00 €	180,00 €
Honoraires de location et rédaction d'actes (box, parking, cave et garage)	150,00 €	180,00 €
Honoraires de renouvellement de bail et avenant		
LOCATION commerces et locaux d'activités		
Honoraires de rédaction d'actes de baux commerciaux et professionnels (à la charge du locataire ou du propriétaire) Sur la base du loyer Hors Taxes et Hors Charges de la première période triennale	10,00 %	12,00 %
Honoraires de rédaction d'actes de baux commerciaux et professionnels Nouveau bail ou renouvellement (à la charge du locataire) Base : loyer annuel x 9 ans Loyer mensuel inférieure à 500€ Loyer mensuel supérieure à 500€	0,50 % 180,00 € 350,00 €	0,60 % 216,00 € 420,00 €
Frais de dossiers ANAH en % du montant TTC des travaux	7,00 %	8,40 %
minimum	170,00 €	204,00 €
TRANSACTION - CHARGE ACQUÉREUR TTC		
Honoraires* pour la vente d'un bien en copropriété ou en monopropriété		3 500 €
De 0 € à 35 000 €		9 %
De 35 001 € à 100 000 €		8 %
De 100 001 € à 150 000 €		7 %
De 150 001 € à 200 000 €		6 %
De 200 001 € à 300 000 €		5 %
De 300 001 € à 500 000 €		4,5 %
De 500 001 € à 700 000 €		4 %
De 700 001 € et au-delà		500 €
Honoraires de rédaction d'actes		
* Les honoraires appliqués sont ceux du mandat en cas de vente négociée		